Le cœur d'ARCHAMPS

Feuille d'infos n°16 Août 2015

Chers Archampoises et Archampois,

« Ça chauffe, ça chauffe... et puis ça coince ». « Normal », me direz-vous : « c'est la canicule, la sécheresse et, pour beaucoup, les vacances ! » Certes, il fait chaud, il fait sec et il est difficile, dans ces conditions, de mettre de l'ardeur au travail. Mais je ne vais pas vous parler du temps qu'il fait, ni du farniente estival, je préfère vous dire deux mots du temps qui passe et de quelques projets mystérieusement interrompus.

Voilà en effet 16 mois que nous informons, réformons, transformons, déformons (diront nos adversaires), performons (diront nos partisans), bref 16 mois d'engagement intense, 16 mois de labeur, 16 mois de bonheur, pour vous et avec vous. Mais, malgré un optimisme régulièrement affiché, je dois vous avouer que ces 16 mois n'ont pas toujours été un long fleuve tranquille. La mairie c'est comme la vie : nous avons connu des tourbillons, des trop-pleins, des périodes de flottement, des périodes de frottement, bref des périodes où tout simplement « ça chauffe, ça chauffe et puis ça coince ».

Ainsi, quelques « dossiers », pourtant travaillés avec enthousiasme dès le mois d'avril 2014, sont restés, comme on dit, « bloqués dans les tuyaux » et il nous appartient donc de leur faire reprendre le fil de l'eau. Dans certains cas, il s'agit de respecter la loi, qui nous impose notamment d'élaborer un plan communal de sauvegarde, de mettre en œuvre l'interdiction des panneaux publicitaires sur tout le territoire de la commune (applicable depuis le 13 juillet 2015), ou encore d'inscrire la devise républicaine sur le fronton de la mairie et de l'école. Dans d'autres cas, il s'agit d'honorer nos propres engagements, en matière de sécurité (pose d'un filet pare-ballons autour du terrain de foot, pose de miroirs sur certains croisements dangereux, remplacement de coffrets électriques endommagés, installation de chicanes, etc.), de salubrité (déplacement des containers de tri, lutte contre les déchetteries sauvages) ou encore de publicité (installation d'un panneau d'information lumineux à la place de la cabine téléphonique du chef-lieu).

Pour le reste, c'est-à-dire pour tous les projets nombreux qui avancent ou qui aboutissent et dont il est question dans chaque nouvelle feuille d'information ou dans chaque compte-rendu du conseil municipal (http://mairie-archamps.fr/), n'hésitez pas à nous faire part de vos réactions, soit par courrier, soit sur notre forum (http://forum.archamps.fr/), soit sur notre compte twitter (@archamps).

N'hésitez pas non plus à nous faire part de vos succès divers et variés. A ce titre, sachez que nous avons eu plusieurs lycéens cette année, ayant obtenu une mention « très bien » au baccalauréat. Qu'ils en soient félicités ! Tout comme doit être félicité notre champion local de parapente (Yoann) ayant à nouveau remporté des manches de coupe du monde, après une studieuse année d'étude d'ingénieur (http://www.pwca.org/results/results/). Bravo à lui et très bon été à tous !

Archamps, le 21 juillet 2015
Le Maire, Xavier Pin

Petit rappel pour mieux vivre ensemble...

L'arrêté municipal de lutte contre les nuisances sonores autorise les travaux les jours ouvrables de 8h00 à 20h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00, et le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

Tondez et bricolez sympa !

Erratum

Dans l'article *Allez raconte* du mois de Juillet, il s'agit de la famille *Peray* et non *Perez*. Veuillez nous en excuser.

Mairie d'ARCHAMPS

Impression : 1 500 ex.
Création graphique : Piste Noire
Rédaction : Cristophe Gironde
Photographies : Mairie d'Archamps - Ingimage

Covoiturons !

Le Groupe Action Projet Covoiturage planche depuis plusieurs mois sur les moyens de mettre en œuvre un covoiturage efficace sur Archamps. Ses réflexions ont abouti à la signature par la commune d'une convention avec RézoPouce (http://www.rezopouce.fr/).

Ce système, un mécanisme d'autostop organisé, facilite la mise en relation des conducteurs et des passagers au travers :

- d'arrêts identifiés,
- de cartes d'inscription,
- de macarons pour les voitures,
- et de fiches de destination.

C'est un dispositif flexible et immédiat qui ne nécessite pas de pré-arrangement entre conducteurs et passagers. Les relevés de trafic que nous avons effectué nous confortent dans l'idée que ce système sera efficace pour notre commune. Il s'agit d'offrir aux habitants d'Archamps un moyen pour rejoindre les transports publics de Genève.

Nous vous tiendrons informé de la mise en route de ce système.

Gaetan Zoritchak, pour le GAP Covoiturage

Déplacement des containers de tri

Ce n'était pas vraiment joli et ce n'est jamais très propre... les containers pour les bouteilles, papiers et cartons, etc. posés devant le cimetière vont être transférés sur le parking de la mairie.

COUP DE CŒUR

Bienvenue aux nouveaux habitants des « Jardins du Salève », dont l'immeuble a été inauguré le 10 juillet 2015, route du Léman.

Agenda 21, c'est engagé !

Suite à la délibération du conseil municipal du 9 juin 2015, la municipalité a engagé une démarche auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour l'élaboration d'un Agenda 21.

L'Agenda 21 est à l'origine un programme d'action planétaire destiné à promouvoir un développement durable, respectueux de l'environnement et des ressources naturelles, et soucieux de la cohésion sociale et la solidarité entre générations. Il a été adopté lors du Sommet de la Terre à Rio, en 1992. À partir de cet Agenda 21 global, la France a défini une stratégie nationale, et les collectivités locales sont invitées à mettre en place un Agenda 21 adapté à leur échelle.

La proposition d'Agenda 21 pour Archamps comprend les points suivants :

- En matière de lutte contre le changement climatique et de production et consommation responsables, une priorité est de diminuer les circulations et pollutions automobiles des habitants de la commune se rendant à Genève (7 travailleurs sur 10 se rendent chaque jour en Suisse).
- Pour la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, nous œuvrons à préserver les exploitations agricoles restantes, appuyer leur continuité inter-générationnelle en maintenant suffisamment d'espace agricole cultivable et pâturable ; trouver un équilibre entre le croît démographique et le milieu naturel d'une commune exposée au risque d'urbanisation forcenée (risque élevé en raison des installations des travailleurs frontaliers).
- Pour la cohésion sociale et la solidarité : respecter les obligations en matière de logement social dans une commune où les niveaux de vie élevés créent une inflation du foncier et de l'habitat ; favoriser la convivialité dans une commune où les modes de vie de la majorité (travail en Suisse, loisirs et activités sportives en dehors de la commune, etc.) peuvent se traduire par des modes de « résidence-dortoir » et des processus de délaissement/négligence (des aînés par exemple).
- Pour l'épanouissement de tous : promouvoir et appuyer l'implication du plus grand nombre d'habitants dans une gestion participative de la commune et dans la vie associative ; un effort particulier est accordé à l'égard des aînés (projet de résidence) pour éviter qu'ils doivent « partir » dans des institutions (médicales, vieillesse) en dehors de la commune.
- En matière de modes de production et consommation responsables, notre objectif est de promouvoir des changements de comportements des habitants et de la municipalité en matière de transport (utilisation de la voiture), de gestion des déchets (broyer-composter plutôt que brûler les déchets verts des habitants), et d'usage de l'énergie (réduction-régulation de l'éclairage publique).

Le dossier remis à la DREAL est accompagné d'une demande de subvention qui servira au conseil-diagnostic, à la formation des membres du futur comité de pilotage et à la sensibilisation de la population. Nous attendons des nouvelles de la DREAL à la rentrée de septembre.

Christophe Gironde

Une nouvelle cuisine pour la salle des fêtes

La cuisine a été refaite. Une bonne partie du matériel n'était plus aux normes et le matériel électroménager, quoique bien entretenu, devait être renouvelé en partie et complété, l'installation électrique disjonctait... Fort de ce constat, et après avoir noté les besoins des associations qui utilisent cette cuisine, il a été décidé de refaire la cuisine lors du conseil municipal du 30 avril 2015. Trois cuisinistes, trois entreprises de peinture, quatre artisans carreleur, et deux sociétés spécialisées en électricité ont été reçus sur place. Les nouveaux équipements comprennent notamment un frigo à deux portes et une armoire étuve, qui conserve les mets préparés à température (entre 64° et 75°) aussi longtemps qu'il le faut, sans pour autant en altérer la qualité. Le piano 4 plaques électriques et le four (révisé) sont chapeautés par une hotte aspirante neuve. L'électricité a été refaite. Tous les meubles sont en inox français et tout a été fabriqué en France.

La machine à laver la vaisselle a été conservée, révisée et repositionnée dans le bon sens, suivi de l'évier existant qui a été équipé d'une nouvelle douchette, d'un robinet col de cygne (pour le remplissage de grands récipients) et d'un robinet lave main automatique. Dans la continuité, une table équipée d'une ouverture permettant de vider les déchets dans une poubelle intégrée sous le plan de travail. L'ilôt central a été changé et remplacé par un autre que nous avons voulu un peu plus court.

Les anciennes faïences ont été enlevées et remplacées par des faïences au format plus grand et sur le pourtour de la cuisine jusqu'à une hauteur de 2 m. Au dessus de ces catelles, et jusqu'au plafond, une peinture de couleur vive a été faite. Toute l'électricité aété modifiée. Le cable d'alimentation général a été conservé.

Les travaux sont achevés, place aux associations et aux cuisiniers !

Jean-Marc Brangeon

L'école de musique

La fête de la musique a été l'occasion pour l'école ABC d'inaugurer son enseigne avec la participation de son président Jérome Barra et de plusieurs jeunes musiciens qui ont joué à cette occasion.

Baïko recrute

Située sur la Technopole, l'entreprise Baïko recrute
http://baiko-saveurs.fr/index.html

Mont Salève en marche – Alpage de la Thuile Dimanche 06 septembre 2015

Cette année le Syndicat Mixte du Salève vous invite le dimanche 06 septembre 2015 à sa manifestation sportive et conviviale « Mont Salève en marche ».

Une matinée sportive ! Promeneurs, randonneurs pédestres, vététistes, nous vous attendons nombreux à cette manifestation ! De nombreuses randonnées pédestres et une randonnée VTT, accompagnées avec différents niveaux de difficulté, vous sont proposées au départ des nombreux villages du pied du Salève. Tous les itinéraires se rejoindront à l'alpage de La Thuile.
Le Syndicat Mixte du Salève, récompensera tous les participants courageux avec un cadeau.

Marcher, ça creuse ! Après l'effort, le réconfort! Vous pourrez vous restaurer en dégustant les produits du terroir présentés sur le marché dès 10h : fromage, charcuterie, jus de pommes, vins, pain, miel, fruits...

Des animations pour tous de 10h à 17h. De 10h à 17h, le site sera bien animé ! Balades avec les ânes, initiation à la marche nordique, découverte des plantes culinaires, tyrolienne, aventures : « Deviens un vrai berger en relevant défis sportifs et énigmes au cours d'une balade sur le Salève ».

En marche avec nos partenaires : cette année encore, nous pouvons compter sur nos partenaires Vitam, Groupama et Les Laiteries Réunies de Genève qui nous régalent de produits laitiers à l'arrivée ! Nous vous attendons nombreux à cette fête conviviale au cadre naturel d'exception !

Programme informations :
Syndicat Mixte du Salève - www.syndicat-mixte-du-saleve.fr
Tél : 04.50.95.28.42 - info@syndicat-mixte-du-saleve.fr

Archamps côté Salève : nos engagements pour la nature et notre bon usage de Natura 2000

Andréa Finger dans le cadre de la commission patrimoine d'Archamps, 22-04-15

(suite de l'article paru dans la feuille d'information n°15 de Juillet 2015)

Un bilan des travaux réalisés en 2009 pour le contrat Natura 2000 d'Archamps
(Une synthèse sur la base des documents fournis par Eric Dürr, Syndicat Mixte du Salève, avec nos remerciements !)

Cinq clairières de 1500 m^2 ont été créées ouvrant des terrains de chasse aux chauves-souris dont la barbastelle, le murin de Bechstein, le grand et le petit rhinolophe, le grand murin. Ces clairières sont également favorables à la faune et la flore des éboulis, aux reptiles et insectes. Elles permettent le maintien d'arbustes frugivores pour les oiseaux et certains papillons, dont la laineuse du prunelier (lépidoptère nocturne), la flore, dont des orchidées. Quatre clairières sont proches de la grotte d'Archamps et une prèt du Crêt de Crémillont, la dernière permettant de maintenir la présence de pins et des milieux secs favorables aux proies de chauve-souris et aux orchidées (travaux réalisés en collaboration entre l'ONF, la commune et le syndicat mixte). Les branches sont laissées au sol car elles sont favorables aux orvets, à l'hermine, la belette, le hérisson, le lièvre, aux mousses aussi. Créer des clairières favorise également le chamois et le chevreuil.

Ouverture forestière sur les rochers d'Archamps

Le promeneur pourrait se demander pourquoi tant d'arbres ont été coupés, les clairières étant dans un premier temps peu esthétiques, et les nombreuses branches laissées au sol rendant la promenade peu aisée...

Néanmoins ces ouvertures et ces milieux humides sont favorables à la biodiversité !

Les pins sylvestres de Crémillont

Les plans d'eau crées en forêts

En 2011, 5 mares forestières sont créées sur les terrains de la commune et 4 sur des privés. La création de plans d'eau et le débroussaillement des marais existant est utile à la reproduction des batraciens dont le crapaud sonneur à ventre jaune, la grenouille rousse, à l'abreuvement des chauve-souris, pour les libellules (Aeschne azurée, libellule déprimée, Sympétrum striée), les tritons (crêtés et alpestres), la salamandre tachetée et les plantes aquatiques dont les Characées (algues d'eau douce).

La mare créée en bout de route forestière

Salamandre tachetée

Le réseau Natura 2000 émane de l'engagement des pays de l'Union Européenne de conserver les habitats et les oiseaux et d'une démarche volontaire des communes. La France compte 1758 sites. Le suivi des sites est assuré par un comité de pilotage présidé par le préfet du département et comprend des représentants des collectivités territoriales, des propriétaires, des exploitants, des usagers et des associations. Le périmètre de l'ensemble du site Natura 2000 du Salève réparti sur le territoire de 13 communes a été défini en 1997 avec le Syndicat Mixte du Salève (SMS) qui est l'opérateur du site. Notre commune a signé un contrat en 2011 pour une durée (déterminée) de 5 ans. Ce contrat se termine bientôt et sa reconduction sera rediscutée prochainement.

Aeschnée azurée (CSCF)

En savoir plus : **http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000**

Centres aérés – Conventions avec Collonges-sous-Salève et Beaumont

Deux conventions ont été établies avec le centre de loisirs de Collonges-sous-Salève et avec le Centre de loisirs RECREA de Beaumont pour que les enfants d'Archamps (3-17 ans) bénéficient des tarifs calculés sur la base du quotient familial. Une convention devrait être signée prochainement avec Viry. Ces conventions sont d'application rétroactives au 1er juillet.

Allez-raconte...

Aujourd'hui, nous sommes toujours dans le joli appartement d'Anne-Marie Joye qui nous accueille afin de continuer de nous raconter l'Archamps d'autrefois.

Je me rappelle de ma maitresse d'école à Archamps, Madame Ducros. Et Mme Jacquet pour les garçons.

En face de l'école, il y avait le grand lavoir tout couvert et tout bien, où les femmes venaient faire la lessive. Et puis nous qui étions juste de l'autre coté de la route dans l'école, si on avait une maman, une tante, ou une grand-mère qui était au lavoir, on avait l'autorisation de sortir de l'école, de traverser la route et de venir boire le thé et de manger un petit biscuit, avec sa mère ou sa grand-mère.

Pour nous, c'était quelque chose ; parce qu'on n'avait pas tellement de distractions.

Et puis juste en bas, il y avait le corbillard.

Il avait une petite maison à coté là, avec le corbillard dedans. Mais on avait même pas peur, on avait l'habitude !

A l'époque, après le curé Fumex, il y a eu un curé suisse.

J'sais pas pourquoi.

Alors ça avait un peu tout chamboulé !

Le curé Fumex, il avait fait la guerre de 14. Alors avec lui, on n'utilisait jamais d'encensoir et de fumée parce que, voyez-vous, il avait été gazé. Il supportait plus ça. Alors du coup, on n'avait jamais beaucoup de fêtes, à cause de ça...

Mais alors du coup, quand le curé Bovet est arrivé, ça a tout cham-bou-lé !

C'était un jeune curé qui devait avoir 37 ans d'après mes souvenirs. Les fêtes, les fêtes... Y'a pas un dimanche ou y'avait pas une fête !

Y'avait plein de fêtes, alors fallait mettre un bouquet de fleurs à tous les bancs dans l'église. Il fallait nettoyer les cierges, les grands chandeliers, etc... On faisait que ça !

Y'avait les cœurs vaillants et les âmes vaillantes, y'avait les croisés aussi, et je sais plus quoi encore, tous au service de l'église du village, depuis tout petit jusqu'à la mort !

Les cœurs vaillants et les âmes vaillantes, c'était un peu comme les scouts. On avait des foulards, de couleurs différentes entre les garçons et les filles. Puis il y a eu les jeunesses catholiques, les jeunesses agricoles, les jeunesses étudiantes... Enfin vous voyez. Depuis Noël jusqu'à la fin de l'année, il y avait toujours quelque chose.

Alors voilà, c'était comme ça.

On était avec nos costumes et nos croix bleues sur le torse. On faisait des grandes décorations jusque vers la mairie de maintenant. Y'avait un autel, et puis on était tous rangés devant et tout, et puis on chantait, on faisait des processions, et puis on jetait des fleurs...

Entre le curé et puis l'école, j'vous dis, on était occupé tout le temps, tout le temps ! Et pis alors il fallait chanter ! Alors y avait des répétitions... Et bien fallait y aller hein !

Moi j'ai toujours aimé la musique, alors j'aimais bien ! On était pris tout le temps, tout le temps avec ces histoires, c'était fou hein...

Le curé, c'était l'animateur du village !

(Fin)

Séverine Chopard - Laurent Kalonji

« Un ancien qui disparait, c'est comme une bibliothèque qui brûle » (proverbe africain)

Résultats de la consultation populaire sur l'Auberge Communale d'Archamps

Cette consultation a été effectuée auprès de la population dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public de l'auberge communale, qui arrive à échéance le 23 octobre 2015. Il s'agissait d'évaluer le service rendu et de sonder les attentes des habitants de la commune pour rédiger le nouveau cahier des charges (lequel est disponible en ligne : **http://www.mairie-archamps.fr/demarches_administratives/marche_public.**

271 personnes ont répondu dont 201 Archampois, 31 citoyens du canton, 23 de la région et de suisse et 16 anonymes. Nous avons pris en compte les avis des seuls habitants d'Archamps. 57% ont indiqué fréquenter l'auberge occasionnellement, 36% régulièrement et 7% jamais. À la question À quelle(s) occasion(s) fréquentez-vous l'auberge ? 141 personnes ont répondu entre amis, 141 également ont répondu en famille, et 32 ont répondu dans un cadre professionnel (le total étant supérieur à 201 puisque plusieurs réponses étaient possibles). 54% des répondants ont dit être très satisfait de l'auberge, 32% satisfait, 10% peu satisfaitet 3% pas satisfait.

La consultation portait aussi sur les types de produits souhaités et les types de repas souhaités, ainsi que les animations souhaitées. Les produits frais et locaux sont les plus demandés (mentionnés par 141 personnes), suivis des produits bio (103 pers.) et gastronomiques (103 pers.); les produits végétariens ont été mentionnés par 47 personnes. À la question : quel type de repas souhaitez-vous? 166 personnes ont indiqué les dîners et 147 les déjeuners; on enregistre une demande pour les brunchs le week-end (96 personnes) et les repas à l'emportée (83 personnes). 54 personnes ont mentionné la petite restauration.

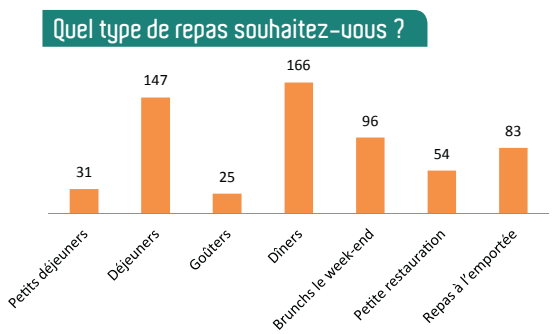

Note : le total des réponses est supérieur à 201 puisque plusieurs réponses étaient possibles

Enfin, à la question : êtes-vous intéressés par des animations? ce sont les animations musicales (60 pers.), les conférences (55 pers.) et le café littéraire (44 pers.). Les soirées/thés dansants et café-philo (29 pers. chacun) et les jeux (27 pers.) viennent ensuite. Les résultats détaillés avec graphiques seront mis en ligne.

Le conseil municipal choisira un nouvel aubergiste lors de sa réunion prévue le 8 septembre prochain.

La fête de Vouray

Comme chaque année la fête de Vovray a été une réussite ; les familles se sont réunies pour une très sympathique soirée conviviale, avec un soleil éclatant qui s'est prolongée dans une nuit fraiche en ces temps de canicule.

La fête des Pommeraies. Tip top !

Comme chaque année, les habitants des Pommeraies ont organisé la petite fête des voisins le 5 juillet avec son traditionnel buffet canadien et grillades. Les habitants sont venus avec leurs salades originales et de succulents desserts et gâteaux. Malgré la chaleur, nous étions très nombreux et sommes restés un bon moment. Très conviviale ! Un grand merci à la Mairie pour avoir organisé la tente, les bancs, les tables et le panneau d'affichage.

Ute Hamilton-James

Information associations d'aide sociale

L'association SOS Amitié - Tél. : 04 50 27 70 70
Vient en aide aux personnes en grande difficulté (solitude,angoisse, souffrance...)

L'association Espace Femmes - Tél. : 04 50 97 61 90
Lutte contre les violences faites aux femmes.

La commune est heureuse de soutenir ces deux associations.

10 ans de Blécheins en fête

10 ans que Blecheins s'anime tous les 3èmes samedi de juillet. Cette année, archampois et habitants des communes voisines sont venus nombreux fêter ses 10 ans, écouter le groupe Bléchinois Les Bill Tcherno et pour danser sur les musiques endiablées de DJ Alex. Participation record pour les repas, frites et buvettes. Petits et grands ont pu s'émerveiller devant le lâché de ballons, faire un tour de calèche et manger de bonnes glaces. L'association Blécheins en fête vous remercie de votre fidélité depuis 10 ans. Rendez-vous en octobre pour la fête de la pomme !

Remise des médailles du karaté

RodRider

The Rod Again

L'assoc' RodRider vous a préparé une belle piste de DH pour le samedi 22 Août 2015 !

Cette année on prend de la chaleur et bien du soleil, avec des tongs, et ça sera buvette, barbec' et DH !!!

Inscription DH dès 9h00 et training le matin.

- casque intégral monobloc OBLIGATOIRE
- protection dorsale OBLIGATOIRE
- coudières, genouillères, gants longs OBLIGATOIRES
- autorisation parentale pour les mineurs (à télecharger sur la page facebook ou à remplir sur place)

12h00 : barbecue et sa redoutable marinade SweltAndLight...

Course dès 14h00 - Remise des prix à 17h30. Tout ça vers la route forestière de Blécheins sur la commune d'Archamps.

Venez nombreux !